

Des tensions entre pro et anti chasse à courre

Le Gâvre — Depuis des décennies, la chasse à courre pratiquée en forêt génère des manifestations d'opposants qui considèrent cette pratique comme d'un autre temps.

Plutôt calme ces dernières années, la reprise de la chasse à courre en cette saison 2018-2019 est marquée par de vives tensions. Presque chaque sortie hebdomadaire des équipages de chasse voit une « meute » d'opposants tenter d'en perturber le déroulement. Après la chute d'un cavalier au mois d'octobre imputé, selon les chasseurs, à la présence d'opposants, la tension est montée d'un cran.

« Samedi, des opposants sont une nouvelle fois venus pour tenter de perturber la chasse, déplore Hervé Schwere, en charge de la communication pour la Société de Vénerie. Nous avons mis en place une équipe d'encadrement pour maîtriser les tensions et éviter tout dérapage. Mais ces saboteurs viennent en forêt et font tout pour que la situation dégénère... ».

Pour Hervé Schwere, « leur leader recrute dans les milieux les plus violents et pousse à la provocation. Son objectif est d'arriver au clash. L'un d'eux, au volant de sa Mustang, n'a pas hésité à faire rugir son moteur et crisser ses pneus en forêt pour tenter de désarçonner les cavaliers... Dernièrement, des individus cagoules ont même surgi dans certains équipages pour tenter de déstabiliser les veneurs. Ils ont ainsi tenté de provoquer un accident avec un des jeunes enfants présents. Une plainte a bien entendu été déposée à la gendarmerie ».

Un loisir qui reste légal

Version bien évidemment radicalement différente, du côté d'Abolition vénerie aujourd'hui Bretagne (Avab).



En forêt du Gâvre, la tension est encore montée d'un cran en ce début janvier, entre pro et anti chasse | CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Il s'agit d'un collectif national qui lutte contre la chasse à courre en France, et souhaite purement et simplement l'abolition de cette pratique « cruelle et illégitime mais pourtant encore légale à notre époque », selon ses leaders.

« Nous étions une trentaine de militants présents samedi au Gâvre,

confirme Jimmy Nédellec, leur porte-parole. Mais nous avons suivi la chasse de façon pacifique, en filant pour dénoncer leurs méthodes. »

Selon le militant, « c'est nous qui avons été victimes d'insultes et d'actes de violences, par des personnes cagoules... Nous avons

d'ailleurs déposé une plainte auprès de la gendarmerie. »

Jimmy Nédellec le répète, « ce mode de chasse dont nous demandons l'abolition est totalement barbare et dépassé ». De leur côté, les chasseurs rappellent que « la vénerie s'exerce dans le cadre de plans de chasse décidés par les préfets ».

Blain

L'association de randonnée a repris ses marches



Le groupe des marcheurs de Blain Chemin Faisant au départ de leur première randonnée de l'année. | CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

L'association blinoise de randonnée pédestre, Blain chemin faisant, organisait dimanche sa première randonnée de l'année. « On appelle cette sortie la marche des bigeries (1), commentait le président et pilote de l'organisation Jean-Luc Plumelet quelques minutes avant le départ. Car c'est le jour où tout le monde se retrouve et échange vœux et des bises en se souhaitant la bonne année. »

Cette première randonnée de l'année est organisée successivement à Blain, Saint-Émilien et Saint-Omer. C'était donc cette année à la salle de La Pinsonnette qu'a été donné, pour la trentaine de participants, le départ d'une marche d'une douzaine de kilomètres, le long du canal de Nantes à Brest et autour du bourg de Saint-Omer.

(1) Du gallo : « se biger » qui veut dire s'embrasser

Conquereuil

Deux Conquereuillais médaillés de la commune



Michel Geffriaud et Philippe Olivon, remplacé par sa femme Roselyne, ont reçu la médaille de la commune. | CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

La traditionnelle cérémonie des vœux, samedi dernier, à la salle le Clos-du Don, a été l'occasion pour le maire, Jean Perraud, de remettre la médaille de la commune à deux Conquereuillais pour leur comportement ou leurs actions.

Michel Geffriaud est retraité depuis 2008, après quarante années de travail au service de l'équipement de Nozay. Passionné de marche, il part à chaque sortie avec son sac à dos et collecte tous les emballages qu'il trouve sur les bords des routes de Conquereuil.

« En dix ans, il a ramassé des milliers de bouteilles de toutes sortes et a même trouvé des télévisions, des portes et des fenêtres dans l'étang de Coisma, raconte le maire. De par ces actions, j'ai pensé que tu

as bien mérité la médaille de la commune », ajoute Jean Perraud.

Le second récipiendaire est Philippe Olivon, remplacé pour l'occasion par sa femme Roselyne. Vendeur chez Atlantique Ouvertures à Vigneux-de-Bretagne, membre du comité des fêtes depuis 1996 et président depuis 2006, Philippe Olivon s'investit pour permettre au comité de mettre en place des manifestations utiles et nécessaires à la vie de la commune. Il est l'artisan de la Foire-à-tout, la fête champêtre aux Grands-Prés, l'arrivée du Père Noël.

« Philippe est un homme généreux qui donne beaucoup de sa personne et je tenais à lui remettre la médaille de la commune », se réjouit Jean Perraud.

La communication, projet majeur pour 2019

Massérac — Pendant la cérémonie des vœux de dimanche, le maire a évoqué les projets qui sont au programme pour cette nouvelle année. La communication y est en première ligne.

Dimanche matin, lors de la cérémonie des vœux, Fabrice Sanchez, le maire, a énuméré les différents projets de l'année, avec principalement l'aménagement de la voirie rue du Lavoisier et des abords de la gare, notamment en faveur de l'accès des personnes à mobilités réduites. « Nous entamons également une réflexion sur la création d'une liaison douce entre le groupe scolaire, la salle polyvalente et la gare. »

Le projet de la municipalité concernant la construction des halles commerçantes a pris un peu de retard en raison de l'instruction du permis de construire par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Loire-Atlantique. « Le SDIS considère en effet notre projet des halles non comme une simple pergola mais comme un établissement recevant du public rattaché à la salle polyvalente. Un retard, oui, mais les halles verront bien le jour prochainement », affirme, le maire.

L'équipe municipale poursuit son travail de communication en faveur

de la population, mais aussi pour rendre encore plus visible la commune sur la toile. Ainsi se sont succédé la mise à jour du site internet de la mairie, l'installation d'un panneau associatif géré directement par les associations et l'achat d'un petit panneau lumineux pour les informations communales et de la vie locale.

Une application pour faciliter la vie locale

Mais la grande nouveauté à ce sujet est l'accès aux différents événements de la commune grâce à l'application mobile IntraMuros, une plateforme mutualisée qui permet aux citoyens d'avoir accès à toutes les informations de leur bassin de vie.

Massérac est la première commune de la communauté d'agglomération à se doter d'un tel outil. « C'est un nouveau lien entre les habitants de la commune, les associations les commerçants artisans et les services publics », conclut le maire. L'application qui est disponible en téléchargement.



Fabrice Sanchez, le maire, a inauguré une nouvelle ère numérique pour Massérac. | CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

À l'agenda de vos communes

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infolocale.fr

Blain

Rassemblez, agir, gagner... soutenez l'agriculture !

Dans le cadre de la campagne des élections chambre d'agriculture, la Confédération paysanne présente son projet pour une agriculture paysanne. Un débat suivra cette présentation par une des têtes de liste ouverte portée par la Confédération paysanne 44.

Mercredi 9 janvier, 20 h, salle de la Pinsonnette, Saint-Omer de Blain. Gratuit.

Information sur le logement

Permanence. Un conseiller juriste de l'Adil se tient gratuitement à la disposition des usagers pour toute information juridique, financière et fiscale en matière de logement (rapports locatifs, renseignements sur l'accession à la propriété, aides à la rénovation, crédits d'impôt, contrats).

Mardi 15 janvier, 14 h à 17 h, CCRB, 29, rue du Château-d'Eau.

Faites un pied de nez aux chutes

Ateliers dédiés aux seniors de plus de 55 ans. Pratique et en petit groupe, cette série de 12 ateliers indissociables, chaque mardi, aborde des situations quotidiennes potentiellement à risque et aide à ren-

forcer le capital santé pour rester en forme. Ateliers animés par un éducateur spécialisé.

Du mardi 22 janvier au mardi 14 mai, 14 h 30 à 16 h, salle du 14-Juillet, rue du 14-Juillet. Gratuit. Inscription avant le 18 janvier. Contact : 02 51 44 19 05, elisabeth.lemarchand@mpl.fr, <http://www.paysdelaloire.mutualite.fr>

Guémené-Penfao

Médiathèque Marcelle-Maurette Horaires. Mardi, de 14 h à 18 h 30; mercredi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30; jeudi, de 16 h à 18 h; vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 16 h à 18 h; samedi, de 10 h à 13 h.

Du mardi 8 au samedi 12 janvier, médiathèque Marcelle-Maurette, 5, rue Saint-Jean. Contact : 02 40 51 14 73, mediatheque@mairie-guemene-penfao.fr, <http://www.mediatheques.co-pays-redon.fr>

Association Gwenenez Assemblée générale. Ouverte à toute personne intéressée à la vie de l'association. Elle sera suivie du repas des bénévoles.

Inscription obligatoire pour le repas. Samedi 12 janvier, 19 h, salle des fêtes, place du Nord. Réservation : 06 70 15 08 09. Contact : 06 70 15 08 09,

06 70 15 08 09, marie-anne.auray@wanadoo.fr

Un événement à annoncer ?

Pour paraître gratuitement dans Ouest-France, saisissez votre infor-

mation sur infolocale.fr

A partir du 9 JANVIER 2019

DESTOCKAGE MASSIF

TOUT DOIT DISPARAITRE!

JUSQU'À -50%

Sur articles signalés en magasin

AVANT TRAVAUX!

Tendance CHAUSSEUR

PLOËRMEL REDON MALESTROIT